

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 28.05.2010

Présents : QUÉRÉ Monique, PLUSQUELLEC Jonas, CLOAREC Jean-Pierre, LE BRAS Michel, REUNGOAT Florian, GUILLOU Marc, CILLARD Hervé, LE DENN Valérie, LEVER Joël, MANCHEC Pascal.

Absents : TURINI Martine

Secrétaire de séance : CLOAREC Jean-Pierre,

➤ **Modalités de gestion du service de restauration scolaire**

Le conseil Municipal a travaillé sur le dossier de la cantine scolaire en élargissant sa réflexion au futur accueil des jeunes enfants, qui est une disposition à prévoir dans les prochaines années.

En effet l'école dans sa globalité doit être adaptée aux nouvelles données d'accueil des moins de trois ans.

Une étude va donc être réalisée afin de déterminer avec précision et par domaine, les coûts engendrés par l'ensemble des modifications structurelles à apporter. A l'issue de ces études, le conseil disposera d'outils précis et objectifs d'aide à la décision. En attendant le résultat de cette étude, dans la période transitoire, en ce qui concerne la cantine scolaire, il a été décidé, d'un commun accord de faire appel à un service de restauration par portage de repas pour l'année scolaire 2010/2011, la cantinière actuelle faisant valoir ses droits à la retraite au 1^{er} Aout prochain.

➤ **Modification du tableau des effectifs**

Séverine LOZAC'H a passé avec succès un examen lui permettant de postuler au grade de Rédacteur. Le Conseil Municipal décide de créer à compter du 1^{er} Juin le poste de rédacteur au tableau des effectifs de la commune. Délai de voie communale

Le conseil a pris connaissance d'une demande d'acquisition de la parcelle f 509 à Garsigen, sous réserve des différentes vérifications à effectuer, le conseil n'a pas émis d'opposition particulière à cette requête.